



## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015 à 20 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 24 mars 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaients présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Nadine Constantino  
Patrick Vaineau a donné pouvoir Yvette Metzger  
Manuel Pottier a donné pouvoir à Gérard Jambou  
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon  
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha  
Stéphane Guillevin a donné pouvoir à Erwan Balanant  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant à compter de 22 heures.

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

**25 - CREATION DES RENCONTRES DE QUARTIERS : MODIFICATIF**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2015

**Exposé**

Publication : 15/04/2015

Lors de sa séance du 10 décembre 2014, le Conseil municipal a décidé de créer des rencontres de quartiers, afin de favoriser le lien entre les habitants et les élus.



Le dispositif de ces rencontres prévoit notamment des réunions deux fois par an dans cinq quartiers, une avant le vote du budget, en février, et la seconde en septembre/octobre.

Ces temps d'échanges sont publics et ouverts à tous les habitants du quartier et plus largement de Quimperlé.

Un 3<sup>ème</sup> rendez-vous est organisé en mai-juin au Coat Ker.

Proposition :

Considérant la nécessité d'apporter de la souplesse au calendrier de ces rencontres,

Il est proposé au Conseil municipal de préciser que les rencontres de quartiers sont organisées comme suit :

- deux réunions annuelles ont lieu dans chacun des cinq quartiers :
  - o une réunion, entre le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget,
  - o une 2<sup>nde</sup> réunion au cours de l'automne,
- une rencontre, réunissant tous les quartiers, est organisée au Coat Kaer, avant l'été.

**Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Pour expédition conforme  
Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

